

JUSTIFICATION, STRATÉGIE ET COMPASSION

Apports de la sociologie des régimes d'action

PHILIPPE CORCUFF

Philippe CORCUFF (Maître de conférences de science politique à l'Institut d'Études Politiques de Lyon, membre du Groupe de Sociologie Politique et Morale de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris). Ce texte est tiré de son intervention dans le cadre du séminaire de l'IRMC "Jeux d'acteurs et variations d'échelles".

Je souhaiterais donner un premier aperçu d'une problématique encore peu connue : la sociologie des régimes d'action, qui est en train de se développer à partir des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot sur la justification. On peut tout d'abord donner une bibliographie minimale de ces travaux : Luc Boltanski et Laurent Thévenot : *De la justification - Les économies de la grandeur* (Paris : Gallimard, 1991; 1^o éd. : 1987), Luc Boltanski : *L'Amour et la Justice comme compétences* (Paris : Métailié, 1990), Laurent Thévenot : "L'action qui convient" (dans P. Pharo et L. Quéré *Les formes de l'action* Paris : EHESS, coll. "Raisons pratiques", 1990) et Nicolas Dodier : "Les appuis conventionnels de l'action - Éléments de pragmatique sociologique" (revue *Réseaux*, n°62, nov.-déc. 1993). J'ajouterais le passage que j'ai consacré à cette sociologie dans mon petit livre sur *Les nouvelles sociologies* (Paris : Nathan, coll. "128", 1995), ainsi qu'un de mes articles dans la revue *Actuel Marx* : "Théorie de la pratique et sociologies de l'action - Anciens problèmes et nouveaux horizons à partir de Bourdieu" (n°20, 2^o semestre 1996).

Je procéderai en trois temps. Je m'arrêterai tout d'abord sur les différences entre les démarches classiques en sciences sociales et la sociologie des régimes d'action. Ensuite, je rappellerai les grands

traits du modèle de la justification publique et l'élargissement problématique qui l'a suivi. Enfin, je m'arrêterai sur deux régimes d'action que j'ai personnellement travaillés et qui nous permettent de mieux saisir la pluralisation de l'anthropologie de référence de la sociologie qui est en jeu, c'est-à-dire des caractéristiques et des capacités attribuées aux humains : il s'agit du régime d'interpellation éthique dans le face-à-face ou de compassion (modélisé à partir de l'éthique du visage d'Emmanuel Lévinas) et du régime machiavélien ou tactique-stratégique (modélisé à partir du *Prince* de Machiavel).

DES SOCIOLOGIES BULLDOZERS AU DÉFI PULP FICTION

Pour mieux comprendre ce type d'approche, on doit introduire une distinction entre deux pôles au sein de la sociologie : premièrement la sociologie comme *construction du second degré*, et deuxièmement la sociologie des *interdépendances larges* (Norbert Elias) et/ou des *conséquences non intentionnelles de l'action* (Anthony Giddens). Je parle bien de deux pôles, car souvent les différents auteurs associent les deux (c'est le cas d'ailleurs d'Elias et de Giddens). Le premier pôle a été défini par Alfred Schütz : la sociologie part des interactions de face-à-face de la vie quotidienne et des savoirs (pratiques et/ou formalisés) qu'y déploient les acteurs. C'est une construction savante à partir des constructions ordinaires des acteurs, une construction de constructions, donc une *construction du second degré*, selon l'expression même de Schutz. Cette orientation a beaucoup à voir avec l'orientation compréhensive de Max Weber, passant par la prise en compte du "sens subjectif visé par l'agent". Le deuxième pôle a à voir avec une orientation

durkheimienne, selon laquelle la société dépasse largement l'individu dans le temps comme dans l'espace. La notion d'*interdépendance* chez N. Elias s'inscrit, pour une part, dans cette voie. Certes, la notion d'*interdépendance* peut ainsi être mobilisée pour analyser des *chaînes d'interdépendance* longues et complexes. Si, d'ailleurs, on veut penser ces relations de manière moins forte, on peut parler avec Antony Giddens de *conséquences non intentionnelles de l'action* (cela vient d'une vieille tradition en sociologie, avec, par exemple, Merton aux États-Unis).

Si je reviens à la sociologie des régimes d'action, je dirais de cette sociologie qu'elle se définit nettement comme une construction du second degré, un découpage savant des découpages ordinaires des acteurs. On peut ainsi donner une première définition de cette posture : dans la sociologie des régimes d'action, l'action - et plus particulièrement une *action située*, c'est-à-dire en situation, caractérisée par la succession de *séquences d'actions* -, cette action est *appréhendée à travers l'équipement mental et gestuel des personnes, dans la dynamique d'ajustement des personnes entre elles et avec des choses*. Les objets, les institutions, les contraintes extérieures aux personnes sont donc pris en compte, mais tels qu'ils sont identifiés et/ou engagés dans l'action, dans la façon dont les acteurs repèrent, ont recours, s'approprient, prennent appui sur, ou se heurtent à eux. Par exemple, on ne va pas, dans cette perspective, parler *a priori* de "pouvoir" pour rendre compte de l'activité des gens, mais de la façon dont les acteurs en situation identifient, nomment, utilisent, se heurtent à du "pouvoir". Ce n'est pas ce qu'est le monde "objectivement" qui est visé, ni non plus seulement la vision subjective de chaque acteur, mais le monde à travers *les sens ordinaires* de ce qu'est le monde mobilisé par les acteurs en situation (par exemple, à travers les sens ordinaires de la justice, de l'amour, mais aussi du pouvoir, de l'inégalité, etc.) et le travail réalisé par les personnes pour s'ajuster en situation à ce monde.

Une fois mieux précisées les coordonnées épistémologiques et méthodologiques de cette posture, il faut également expliciter un peu plus son point de vue sur l'action. Les sociologies aujourd'hui disponibles ont souvent chacune un vocabulaire propre de description-interprétation-explication qui vaut pour toute situation. Par exemple, pour la sociologie des organisations de Michel Crozier et Erhard Friedberg les concepts "d'intérêt", "stratégie" et "pouvoir" ont une portée explicative en toute situation. Pour la sociologie de Pierre Bourdieu, les concepts de "champs", "capital" et "habitus" tendent à être valables et explicatifs dans la plupart des situations. Si on veut mettre l'accent sur les limites de ces éclairages classiques sur l'action (mais c'est oublier alors tout ce qui fait leur portée heuristique et leurs acquis théoriques et empiriques indéniables), on peut parler de *sociologies bulldozers*, c'est-à-dire qu'une fois qu'elles

sont passées, le terrain a été aplani, ses aspérités ont disparu. Tout a été *rabattu sur le même plan*, souvent en rabattant l'ensemble des situations sur un type de situations. La sociologie des régimes d'action vise, à l'inverse, à retrouver les aspérités du terrain. En dehors d'un cadre descriptif-interprétatif minimal (avec les notions communes comme "régime d'action", "acteur" et "situation" justement), elle cherche à formaliser des concepts différents en fonction des types de situations. Dans cette sociologie, les acteurs ont des identités plurielles, et il n'est pas absurde qu'ils fassent appel à un sentiment de justice dans une situation, qu'ils soient amoureux dans une autre, qu'ils soient violents dans une troisième et stratégiques dans une quatrième. Mais est-ce si bizarre que cela par rapport à notre expérience ordinaire du monde social? C'est ce que j'appelle *le défi Pulp Fiction* pour les sciences sociales, en référence au film de Quentin Tarantino, qui met justement en scène des passages rapides entre une diversité de logiques d'action.

Toutefois, une des spécificités d'un mode de pensée scientifique, c'est qu'il ne met pas seulement en évidence de la diversité, mais qu'il tente d'établir *des régularités*. Dans le cas des sciences sociales, cela vise à rendre compte d'une certaine *stabilité* du monde social. Cette stabilisation relative est aussi une préoccupation de la sociologie des régimes d'action. Il existerait donc *des types de situations*, des situations pré-agencées, obéissant à certaines logiques et contraintes. Ça, c'est la stabilisation du côté des situations. Mais du côté des personnes, il y aurait aussi *des façons typiques de se comporter dans certaines situations*. On retrouve là *une interrelation et une interactivation de dispositions mentales et corporelles et de situations pré-agencées*, qui constitue un schéma classique dans les sociologies constructivistes. Chaque régime d'action constituerait alors un mode d'articulation de dimensions *macro-sociales* (des situations et des comportements pré-agencés, ayant une validité plus grande que telle ou telle situation particulière) et de dimensions *micro-sociales* (des situations localisées et des acteurs individualisés).

La sociologie des régimes d'action donne des ressources pour penser différemment un autre débat traditionnel dans les théories de l'action; un débat qui tend à opposer deux pôles : d'abord celui qui insiste sur le lien entre l'appréhension de l'action et les notions d'intention, de conscience, de projet et de réflexivité de l'acteur (le fait que l'acteur thématise explicitement sa propre action, en se retournant sur elle), et ensuite celui qui met l'accent sur "la pratique" au sens d'action non nécessairement et explicitement réfléchie, sur la non-conscience, la non-réflexivité et le rapport corporel au monde. Schématiquement, c'est le débat qui pourrait opposer, dans la tradition de la philosophie phénoménologique, Alfred Schütz et Maurice Merleau-Ponty, et, en sociologie, l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel et la sociologie de Pierre Bourdieu. Pourtant

on doit pouvoir mieux prendre en compte la réflexivité des acteurs (comme chez Schütz et Garfinkel) tout en cherchant à éviter les pièges intellectualistes (mis en évidence par Merleau-Ponty et Bourdieu). C'est la place d'une *réflexivité pragmatique* des acteurs qui est alors posée; pragmatique dans le sens où les contraintes de plus ou moins grande urgence de l'action sont susceptibles de laisser une plus ou moins grande place à cette réflexivité. Partir des acquis de la critique de l'intellectualisme, que nous héritons notamment de Merleau-Ponty et de Bourdieu, tout en prenant en charge des questions posées par Schütz et Garfinkel supposerait alors de penser *une économie pratique de la conscience et de la réflexivité*, variable selon les situations. La sociologie des régimes d'action va dans ce sens. Sur le plan des rapports entre action, conscience et réflexivité, la sociologie des régimes d'action dessine des configurations diverses en fonction des situations concernées. La part de conscience et de réflexivité ne serait pas alors la même selon les situations, et donc selon les régimes d'action activés.

Enfin dernier élément à signaler, c'est également une reconfiguration des rapports entre sciences sociales et philosophie qui est portée par cette nouvelle problématique. Car on n'a pas, dans ce cadre, à choisir entre des anthropologies philosophiques (des conceptions philosophiques de "la nature humaine") à prétentions universalistes concurrentes, comme par exemple celle de Hobbes qui part de "la guerre de chacun contre chacun" ou celle de Lévinas qui, à l'inverse, part de "la responsabilité pour autrui". On dira alors que c'est l'aspect "guerre de chacun contre chacun" qui est activé dans certaines situations, et que c'est l'aspect "responsabilité pour autrui" qui est activé dans d'autres situations, et ce pour les mêmes personnes. Se dessine alors une anthropologie plurielle, historiquement et situationnellement contextualisée, qui permet de re-localiser des apports philosophiques.

LE RÉGIME DE JUSTIFICATION PUBLIQUE ET SON ÉLARGISSEMENT

C'est le travail de Luc Boltanski et Laurent Thévenot qui commence un peu à être discuté aujourd'hui. Quel est l'objet du modèle ? Il s'agit du travail effectué par les acteurs pour critiquer d'autres acteurs ou pour se justifier face à leurs critiques, et cela dans des situations de débat public, caractérisées par une *publicité*, c'est-à-dire potentiellement visibles par l'ensemble des membres d'une collectivité. Dans ces situations, les auteurs font l'hypothèse que les acteurs ne peuvent pas se contenter d'arguments particuliers (du type "j'ai le droit de prendre la parole, parce que c'est dans ma nature de prendre la parole"), mais doivent mobiliser des argumentations générales qui dépassent leur personne et la situation singulière où ils se trouvent (du type de cette argumentation civique :

"j'ai le droit de parler, parce qu'on est en République"). Pour Boltanski et Thévenot, il existe différents modèles d'argumentations générales appuyées sur des conceptions différentes de la justice dans une cité.

Il y aurait donc un lien entre justification publique et justice. Du fait de ce lien, ils vont recourir à des auteurs classiques de philosophie politique qui ont développé des conceptions différentes de la cité juste. Ces auteurs classiques vont être appréhendés comme des *grammairiens du lien politique*, c'est-à-dire qu'à la manière des grammairiens qui codifient les règles du langage, on va les envisager comme des codificateurs de conceptions de la justice dont on fait l'hypothèse qu'elles sont aujourd'hui en usage dans des situations de la vie quotidienne. Mais bien sûr, un grammairien systématise et explicite ce qui apparaît plus implicite dans la vie ordinaire. Ils se prêtent donc plus facilement à une modélisation. Dans un deuxième temps, Boltanski et Thévenot ont proposé une première validation empirique de ces modèles en retrouvant des schémas similaires dans des guides contemporains à l'usage de l'entreprise (guides de productivité, pour faire des affaires, syndical, de savoir-vivre à destination des cadres, etc.).

Six modes de justifications publiques ou conceptions de la cité juste ont été repérés par Boltanski et Thévenot; chaque cité établissant une façon différente de mesurer la grandeur des personnes (ce qui est appelé aussi *principe d'équivalence*), d'où la notion d'"économies de la grandeur". Il s'agit des justifications *civique, industrielle, domestique, par l'opinion, marchande et inspirée*. Ces outils confectionnés par Boltanski et Thévenot visent alors à mener des investigations empiriques sur les sens ordinaires de la justice mobilisés dans notre société et les formes d'ajustement au monde qu'ils soutiennent.

Dans *L'amour et la justice comme compétences* et dans *L'action qui convient*, Boltanski et Thévenot vont faire, chacun dans des directions propres, du modèle de la justification un modèle simplement régional et élargir la réflexion vers d'autres régimes d'action.

Tableau Boltanski sur *justesse/justice/agapé/violence* autour du double axe *équivalence/hors équivalence* et *paix/dispute* :

Paix	
<i>justesse</i>	<i>agapé amour</i>
Équivalence (mesure)	Hors équivalence (dé-mesure)
<i>justice-justification</i>	<i>violence</i>
Dispute	

* *Justice- justification* (cf. point précédent)

* *Justesse* : équivalence tacite entre les personnes et les choses, dans des routines où la critique n'est pas activée.

* *Agapé* (une forme d'amour) : don gratuit sans attente d'un contre-don; c'est un état modélisé à partir de la tradition théologique chrétienne et qui constitue un état-limite pour les sciences sociales, qui ont surtout pensé la mesure et l'équivalence sous les formes, par exemple, de la symétrie ou de la dissymétrie (avec les notions "d'inégalités", de "domination" ou de "pouvoir" ou les techniques de classification); il faut bien entendu envisager ce mode d'action comme un état activé dans des moments et non pas comme une propriété permanente des personnes.

* *Violence* : dans son concept-limite de déchaînement des forces en présence (cf. Clausewitz dans *De la guerre* et la notion de "montée aux extrêmes").

COMPASSION ET STRATÉGIE

J'envisagerai, dans ce troisième temps, deux régimes d'action, dans la modélisation desquels j'ai été impliqué directement : le régime d'interpellation éthique dans le face-à-face (ou de compassion) et le modèle machiavélien (ou tactique-stratégique). Ces deux régimes permettent bien de souligner le pluralisme anthropologique de la démarche. Et ils ne posent pas alors les mêmes questions aux sciences sociales : le premier s'intéresse à des comportements qui sont peu visibles dans les sciences sociales, et pour lesquels il faut donc ouvrir une place; alors qu'à l'inverse le deuxième vise des comportements trop visibles dans les sciences sociales, et dont il faut localiser davantage le domaine de validité.

Le régime d'interpellation éthique dans le face-à-face (ou de compassion)

Le régime de compassion a été abordé à partir d'une série d'enquêtes sur les relations infirmières/malades, agents de l'ANPE/chômeurs et agents des caisses d'allocation familiales/usagers (cf. mon article "Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion - Les interactions au guichet de deux CAF", *Recherches et Prévisions*, n°45, septembre 1996), à base principalement d'entretiens semi-directifs, complétés par des observations directes. J'ai travaillé sa modélisation avec une philosophe, Nathalie Depraz, en prenant appui sur la phénoménologie du visage et de la "responsabilité pour autrui" d'Emmanuel Lévinas. On considère alors Lévinas comme une sorte de "grammairien" philosophique de ce mode de rapport ordinaire à l'action. On peut le définir de façon approximative ainsi : *le fait d'être "pris", en pratique et de manière non nécessairement réfléchie, par un sentiment de responsabilité vis-à-vis de la détresse d'autrui, dans le face-à-face et la proximité des corps*. Il s'agit d'un mode d'engagement dans l'action tendu entre mesure et dé-mesure (cf. tableau Boltanski). Il présuppose d'abord une mesure minimale, dans la reconnaissance de la détresse d'autrui, en entraînant au-delà de la mesure vers le don

total à l'autre (l'amour dé-mesuré ou agapé modélisé par Luc Boltanski), tout en frôlant une violence elle aussi dé-mesurée - puisque la présence de l'autre souffrant menace ma tranquillité et peut susciter mon agressivité -, alors que les mesures communes de la justice sont là pour tempérer la dé-mesure de la relation singulière (pourquoi privilégier l'autrui singulier au détriment de tous les autres ?). On a pu alors observer, sur les terrains de l'hôpital et de l'ANPE, que la compassion ainsi envisagée était loin d'être absente des relations entre agents des services publics et usagers, et qu'elle participait donc à la mise en oeuvre de l'action publique au quotidien. Cette ligne de recherche nous permet également de réinterpréter une part de ce qui est identifié, dans un registre psycho-pathologique, comme "le stress" des agents des services publics confrontés à des situations sociales difficiles. Avec le régime de compassion, on entre dans une modalité d'engagement dans l'action, où les vocabulaires de "l'intérêt", du "calcul" et du "choix rationnel", si présents en économie comme en sociologie, rencontrent donc de fortes limites, puisqu'une pente de ce comportement est la dé-mesure : "La dette s'accroît dans la mesure où elle s'acquitte" écrit Lévinas; dé-mesure tempérée par le recours à des normes communes de justice. On serait là dans la tension même entre du calcul (en fonction de critères communs) et du hors-calcul (propre à une relation singulière).

A l'hôpital, comme dans d'autres lieux publics d'exposition de la détresse, les difficultés d'autrui sont souvent ressenties dans leur singularité. Et cette sensibilité au singulier est souvent corporelle : *"Quelqu'un qui souffre ou qui a une douleur quelconque, y compris psychique, et qui te prend la main, qui est triste, tu sens un petit peu le poids de sa douleur dans la manière qu'il a de te serrer la main"* (Christine, entretien). Intervient alors le caractère potentiellement infini de la demande du malade : *"Plus on en faisait et plus il en demandait (...) Dans l'absolu, il en avait le droit"* (Nicole). C'est pourquoi, la question de la compassion apparaît au coeur des antinomies de la gestion du temps infirmier, dans la tension entre l'attention exclusive à la singularité et des exigences communes de justice : *"Parce que si tu veux, même en étant dans une relation singulière avec une personne, tu as pas que cette personne à t'occuper. Oui, il faut aller voir tous les autres. Même si j'essaie de faire une approche singulière, particulière de chacun, malgré tout, tu sais que les autres attendent et que j'ai des trucs à faire, des injections; les journées sont quand même rythmées par des gestes techniques"* (Christine). L'exposition continue à la souffrance des autres conduit alors à la sédimentation de ce qui est appelé par les infirmières rencontrées un "blindage", afin de préserver une intégrité personnelle et pouvoir alors continuer son activité. Dans le contexte hospitalier, ce "blindage", permettant d'échapper à l'interpellation éthique dans le face-à-face, peut être appréhendé par différents canaux : les routines,

l'habitude, la fatigue, les médiations techniques avec les malades et leur souffrance (gants et appareillages), des tactiques évitant les demandes et les regards (j'ai observé des infirmières faisant un tour rapide de la chambre, en glissant le regard sur la feuille de température au pied du lit et sur les appareils, sans jamais croiser le regard du malade; des infirmières m'ont confirmé qu'il y avait là quelque chose de volontaire, pour ne pas se faire "happer" par la détresse du malade), etc. Ce qui nous intéresse donc, ce n'est pas que la compassion au sens strict, ce sont aussi les écrans à la compassion. A l'ANPE également, un minimum de "distance" est souvent souhaité par les agents, pour des raisons d'utilité de son travail : *"une fois, par exemple, j'ai eu les larmes aux yeux avec un demandeur d'emploi, c'est pas non plus une attitude à avoir. Puisqu'on est là pour aider, il faut avoir une attitude d'aide, il faut être suffisamment à distance pour cela"* (Rachel). Mais "la bonne distance" n'est jamais complètement acquise, *"parce qu'il y a proximité des corps, qui fait que c'est pas possible d'être blindé complètement"* (Christine).

On a retrouvé un certain nombre de problèmes analogues dans les deux caisses d'allocations familiales étudiées. On peut s'arrêter tout particulièrement sur le cas-limite de Claudine, qui, moins de six mois après son arrivée à l'accueil, avait obtenu l'accord de la direction pour retourner dans les bureaux :

"C'est vrai que c'est très éprouvant. Physiquement et puis moralement. J pense qu'il faut être armé, pour être à l'accueil. Il faut avoir une armure. (...) J'y supportais pas, parce que c'est vrai que c'est difficile de prendre... les gens ils nous balancent leurs problèmes comme ça, et puis il faut faire face, et puis il faut essayer de leur rendre service et de trouver une solution, et puis... C'est pas évident, quoi. (...) J'arrive pas à y faire couler, moi. Moi, j'pleurerais avec les gens, je... Non, c'est horrible, hein. J'en dors plus la nuit alors... Là je change, hein. J'ai demandé ma réintégration au service prestations. Là, ça fait un mois que j'suis sous tranquillisants pour pouvoir tenir le coup. Et puis, à partir du moment où vous avez quelque chose qui va plus, c'est un engrenage. Les gens viennent, c'est pas parce qu'ils sont pas gentils, mais les gens à problèmes, les gens agressifs, j'ai plus de répondant, j'sais plus leur répondre, j'suis complètement désemparée."

Dans son caractère justement limite, ce cas pointe bien le problème. Car, pour la plupart de ses collègues, Claudine représente une sorte d'anti-modèle, dans l'impossibilité de résister à l'appel infini de la détresse des allocataires. *"Faire la part des choses"*, *"mettre des barrières"*, *"marquer des limites"*, *"avoir un garde-fou"*, *"prendre sur soi"*, *"ne pas tout mélanger"*... autant d'expressions alors utilisées par les agents d'accueil pour indiquer la nécessité de la protection d'une intégrité personnelle, notamment pour

des raisons fonctionnelles de continuité du service et/ou pour maintenir des frontières entre ses différentes vies (professionnelle, familiale, etc.). L'exposition à la misère des autres fait alors jouer une tension quotidienne entre un sens ordinaire de la compassion et un sens non moins ordinaire de la préservation de son intégrité personnelle. Et les protections ne sont jamais complètement étanches : *"J pense que quelqu'un de normalement constitué ne peut pas s'accoutumer à la misère humaine. Ca n'est pas possible"* (Agnès). On s'intéresse donc là à une éthique pratique, qui ne passe pas par l'explicitation de principes, mais qui est au contraire corporéifiée, faiblement réflexive et qui n'implique pas nécessairement une verbalisation.

Le régime machiavélien (ou tactique-stratégique)

C'est un régime élaboré par un groupe de chercheurs et d'étudiants (le *Groupe d'Études Machiavéliennes*) que j'ai animé à l'IEP de Lyon. Ce travail prend appui, pour ce qui me concerne, sur une enquête menée avec Max Sanier sur des processus de décision concernant l'aéroport de Lyon-Satolas. Il s'agit d'un modèle travaillé à partir du *Prince* de Machiavel, et qui vise à mieux saisir le domaine de validité des comportements stratégiques (procédant à un calcul fins/moyens), qui ont pris justement dans les sciences sociales une validité infinie et donc indéfinie. Nous ne nous intéressons toutefois pas à tous les comportements stratégiques envisageables, mais à ceux associant justification publique et visées stratégiques. Si l'amour ou la justice sont des comportements plutôt marginalisés dans les sciences sociales en général et la science politique en particulier, et qu'il faut donc d'une certaine façon ré-évaluer, la stratégie, elle, est surinvestie, et doit plutôt être re-localisée. Dans une première approximation, on peut dire que *le régime machiavélien ou tactique-stratégique rend compte d'actions au cours desquelles est activé un espace de calcul liant des fins lointaines publiquement justifiables (associées à un bien commun), des scènes publiques - sur lesquelles pèsent des contraintes de légitimité et de généralité de l'argumentation selon le modèle de la justification - et des scènes plus "officieuses" - où les moyens utilisés et les activités tactiques déployées n'obéissent pas à de telles contraintes, sont plus flexibles d'un point de vue moral* (sans que, comme souvent en sciences sociales, les scènes publiques soient nécessairement considérées comme des paravents des scènes "officieuses").

On a plusieurs exemples dans la vie administrative, où des réunions préparatoires internes à l'administration précèdent des réunions publiques avec des élus locaux ou d'autres partenaires. Ce régime d'action peut se déployer aussi dans la tension entre le juste et le légal : au nom de la création d'emplois on peut fermer les yeux sur un permis de construire illégal, ou un journaliste peut voler des documents au nom du droit à l'information. Si l'on parle de "machiavélien", c'est qu'à la différence du

qualificatif “machiavélique” associé couramment à cynisme, un lien est maintenu avec des fins publiquement justifiables, justes. Et l’on parle de “tactique-stratégique”, pour indiquer un accrochage entre des activités tactiques à court terme, dans des situations localisées, et des *repères* (ou un *horizon*) stratégiques à plus long terme. La notion de *repères stratégiques* donne un sens plus faible qu’à l’accoutumée à stratégie, qui n’est alors pas prise comme un déterminant univoque de l’action, dans le sens où tout ce qui se jouerait dans les différentes situations ne serait que l’expression de visées stratégiques, car les circonstances rencontrées et les activités tactiques déployées génèrent leur propre dynamique. Pour nous, des repères stratégiques ne sont donc que *des bornes* par rapport auxquelles un acteur pris dans des logiques de situation peut s’orienter dans une temporalité plus longue, et dans le cadre de ce régime d’action cette temporalité plus longue à voir avec des visées justes. Pour une première publication présentant un usage de ce modèle, on peut se reporter à l’article de Claudette Lafaye : “Aménager un site littoral - Entre politique et pragmatisme” (*Études rurales*, janvier-juin 1994).

Je m’arrêterai sur le cas de la plate-forme multimodale de l’aéroport de Lyon-Satolas, analysé avec Max Sanier. Il faut tout d’abord donner quelques repères chronologiques : avril 1975 = ouverture de l’aéroport de Satolas ; juillet 1986 = la SNCF annonce son projet de réseau TGV vers le Sud contournant Lyon par l’Est et passant près de Satolas (sans vouloir s’y arrêter) ; mi-année 1988 = accord du directeur général de l’aviation civile pour l’ouverture d’une gare TGV à Satolas ; février 1992 : JO d’Albertville ; 28 juin 1994 : inauguration de la gare TGV à Satolas. Nous sommes alors arrivés “après la bataille”, et nous avons fréquemment recueilli des récits de la décision assez homogènes, peu précis et faisant peu état des contradictions et des tensions. Nous avons alors traité d’abord les entretiens comme des *mises en récit rétrospectives* des processus (en nous appuyant sur Paul Ricoeur), dont la relation avec l’effectivité des processus était justement à problématiser. Il nous a d’ailleurs semblé que nombre d’études standard de décisions (type CSO) rencontraient des problèmes proches, mais cela ne les empêchait pas de déployer un récit véridique de la décision autour de schémas stratégiques sans se poser trop de questions sur cette véridicité supposée.

Les récits machiavéliens structurent la majorité des propos institutionnels recueillis : le développement régional comme visée stratégique, la saisie de l’occasion du projet SNCF de contournement de l’agglomération lyonnaise par le TGV, puis des Jeux Olympiques d’Albertville, la superposition d’une temporalité publique et d’une temporalité officieuse notamment. La dissimulation est alors admise, “pour la bonne cause” : “*Les JO ont servi de prétexte pour accélérer les choses. C’est une époque où on réfléchissait*

à l’idée que début 1992 il y aurait des TGV à Satolas. On n’y croyait pas beaucoup, on a tous fait semblant d’y croire, et ça a permis d’accélérer certains dossiers, certaines procédures administratives” (entretien n°11).

Mais on a aussi recueilli deux récits plus atypiques, différents de la masse des récits appelés “institutionnels” et que l’on a donc appelé “récits officieux”, et qui eux passent souvent du machiavélien au “machiavélique”, où les activités tactiques ne sont pas connectées à des fins publiquement justifiables. Apparaissent dans ces récits “officieux” de nouveaux personnages et de nouvelles intrigues : “la personnalité” de tel ou tel, “la politique” (dans un sens polysémique), “le pouvoir” notamment, et l’on trouve un flottement entre la qualification institutionnalisante ou, à l’inverse, individualisante de ce qui est appelé “enjeux de pouvoir” : “*Mais dans la plupart des grandes villes dès qu’il y a un aéroport important, tout le monde veut se l’approprier, c’est certain. Deuxièmement, c’est sûr qu’il y a des dissensions entre une mairie qui veut plus de pouvoirs et des collectivités locales qui veulent avoir du pouvoir*” (entretien n°9). Et le même interlocuteur dit un peu après : “*Finalement, qu’est-ce qu’un aéroport ? C’est un enjeu d’intérêts et c’est pas...d’intérêts personnels. C’est pas un enjeu d’intérêts d’aménagement pour un territoire, pour une région donnée, finalement, c’est une réunion d’intérêts personnels*”. On doit noter également la proximité entre les récits “machiavéliques” et les vocabulaires, tendanciellement dominants en sciences sociales, de l’intérêt et du dévoilement, jusque dans le sentiment d’avoir découvert “le pot aux roses”. Cette impression d’avoir atteint “les fondements cachés” de l’action, par-delà les “prénotions” des acteurs et leurs “illusions”, est bien aussi présente chez des acteurs, et contribue, comme chez les chercheurs, à donner une grande force psychologique et sociale à leurs énoncés.

On n’en est toutefois pas restés à une analyse de “mises en récit” suspendues en l’air vis-à-vis de leur rapport à la réalité du processus étudié, sous peine de sombrer dans un scepticisme relativiste où tout se vaudrait, et c’est pourquoi on a ensuite posé le problème de “l’ancrage dans la réalité” (pour reprendre une expression de Goffman dans *Les cadres de l’expérience*) de ces mises en récit. J’en terminerai justement là, pour indiquer que la sociologie des régimes d’action ne se veut pas un nouvel idéalisme, pour lequel n’existerait que les discours et les représentations des acteurs, mais tente d’expérimenter *une nouvelle forme de réalisme*, qui ne prétend pas saisir le monde indépendamment des diverses formes d’engagement dans le monde auxquelles les acteurs ont recours.

PHILIPPE CORCUFF